



Annulation vente suite à erreur de prix

Par **Lolo123**, le **17/11/2014 à 18:32**

Bonjour, j'ai acheté le mois dernier un dressing. Il doit m'être livré mercredi prochain mais on m'annonce que le vendeur s'est trompé dans le prix et l'on me réclame 100 euros de plus. Le délai des 7 jours étant passé, quels sont les recours ? Annulation ?

Par **Lolo123**, le **17/11/2014 à 18:38**

1 369€

Par **moisse**, le **17/11/2014 à 19:05**

maintien du prix original.

Par **Lolo123**, le **17/11/2014 à 20:36**

1 369€

Par **Lag0**, le **18/11/2014 à 08:22**

Bonjour,

Est-ce un achat à distance ou en magasin ? Car si achat en magasin, je ne vois pas de quel délai de 7 jours vous parlez et si achat à distance, le délai de rétractation commence à la livraison, vous pouvez donc encore vous rétracter (et le délai est passé à 14 jours).

Pour l'erreur de prix, il faudrait savoir si ce prix était affiché ou s'il relève d'une négociation ou d'un calcul de plusieurs éléments car le cas peut être différent suivant le type d'erreur.